Un nouveau monde du travail – Les fonctionnaires fédéraux bénéficient de privilèges refusés aux professionnels du secteur privé.

Effectuer le travail quand il se présente et, à cet effet, être autorisé à travailler temporairement plus longtemps: les employés du secteur privé se voient refuser depuis des années une telle demande, notamment parce que le Conseil fédéral freine toute avancée en ce sens. Néanmoins, le personnel fédéral doit désormais bénéficier d'une autonomie de travail maximale. Le mécontentement est grand.

Lire à ce propos l'article publié dans la NZZ du 23 juin 2021: «Flexibel arbeiten darf nur das Bundespersonal» (Seul le personnel fédéral est autorisé à travailler de manière flexible)

Lien(s) et téléchargement(s)

- NZZ vom 23. Juni 2021: Privilegien für Bundespersonal